

Facture - Original - FA

Numéro	Date	Centre producteur	Type
1262622102013	18/06/2026	16221 - AFTRAL SAINT QUENTIN FALLAVIER	07

70 BOUCLE DE LA RAMEE

38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

SIRET : 30540504502161

Code UAI : 0382910G

Dossier suivi par : DUPUIS Lorette

Téléphone :

Courriel : lorette.dupuis@aftral.com

Etablissements privés d'enseignement professionnel, d'enseignement à distance et de formation de dirigeants d'entreprises. Siège social : 46, avenue de Villiers - 75847 - Paris Cedex 17 - Association loi 1901 - N ° de déclaration d'activité 11.75.00916.75 auprès de la préfecture de la région Ile de France - SIRET : 30540504500017 - NAF : 8559A - N° TVA : FR95305405045

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
Centre commercial Les Muguets - rue des Muguets
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
France
SIREN : 879428050

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP
Centre commercial Les Muguets - rue des Muguets
38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
France

Vos références	Bon de commande n° 2026-03-0218
Code client	500515387
Devis N°	DEV202603410266
Commande N°	CDE202603082603
Date	20/03/2026
N° intracom TVA	FR77879428050

(P)laces, (H)eures session, (J)ours, (U)nités

Désignation	Qté	U O	PU.HT	Mt Remise	MT H.T	TVA	MT TTC
Enseignement FCFN15 - FCO Transport de marchandises - FCFN626E000D (Inter) du 23/03/2026 au 27/03/2026, durée : 35,00h. - lieu : AFTRAL SAINT QUENTIN FALLAVIER 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER.							
> KRIM Mohamed (Total présence : 35h) - ref. : 803285946 - Période facturée du 23/03/2026 au 27/03/2026	1,00	P	563,00	0,00	563,00	20,00%	675,60
Total ... EURO					563,00	112,60	675,60

- Acompte versé **0,00**

Net à Payer 675,60 €

TVA exigible sur les encaissements		
C	Taux	Montant
201	20,00 %	112,60

Conformément aux art. L441-3 modifié par la loi 2001-40 du 15 mai 2001 et L441-6 modifié par la loi 2008-776 du 4 août 2008 du Code de Commerce, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture restant dû. En outre, pour les clients professionnels, conformément au Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement exigible en cas de retard de paiement est fixé à 40€.

Informations générales de règlement

Date d'échéance : **17/08/2026** - N° compte : **500515387** - N° facture : **1262622102013** - Net à payer : **675,60 €**

Conditions de paiement : Virement à 60 jours

Coordonnées du pôle règlement : pcn.aftral.siege@aftral.com

Le numéro de facture est à rappeler **obligatoirement** avec votre règlement : **1262622102013**.

Modalité de règlement par virement

Le numéro de facture est à indiquer dans l'intitulé de votre virement : **1262622102013**.

Références bancaires :

IBAN/BIC : FR76 3006 6101 4100 0103 1030 797/CMCIFRPP

Modalité de règlement par chèque

Le numéro de facture est à rappeler au dos du chèque : **1262622102013**.

Règlement à adresser à :

AFTRAL POLE CLIENT NATIONAL
46 avenue de Villiers
75017 Paris